



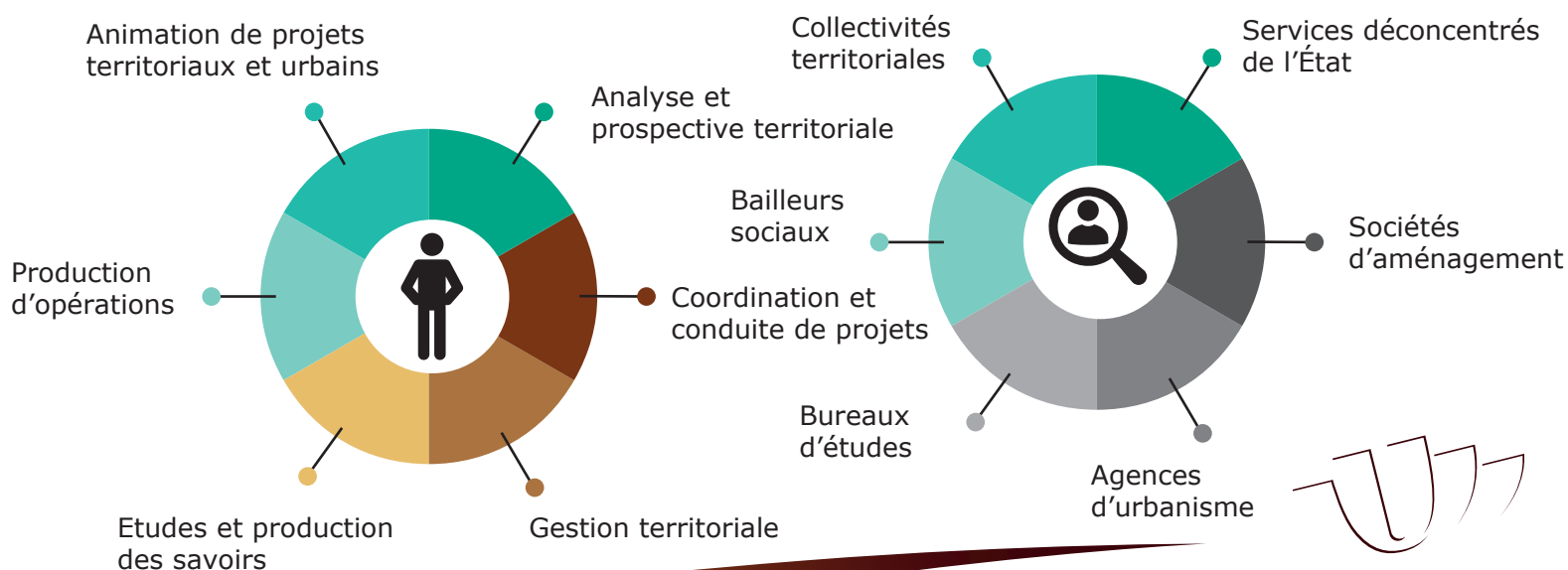
En 2019, l'URCA et l'IUAV ont conclu un accord visant à permettre l'obtention d'un double master en Urbanisme et Aménagement. Le double diplôme, conçu conjointement par l'IATEUR et l'IUAV, permet aux étudiants sélectionnés de suivre des cours dans les deux universités et d'obtenir simultanément un titre français et italien : Master en « Urbanisme durable et aménagement » et Laurea magistrale en « Pianificazione e politiche per la città, il territorio e l'ambiente ». Le double diplôme favorise l'accès au marché des métiers d'urbaniste et d'aménageur dans les deux pays, marqués par un contexte d'internationalisation. Ce cursus en urbanisme et aménagement du territoire garantit une solide préparation au métier, notamment à l'étranger et dans les organisations internationales. Le programme de double diplôme offrira aux étudiants de l'IATEUR et de l'IUAV une opportunité de mobilité unique, leur permettant d'étudier et de travailler en Europe et dans le monde.

LE IUAV

L'Université IUAV de Venise est une prestigieuse université italienne d'architecture, d'urbanisme, de design, de mode, de théâtre et d'arts visuels. A l'IUAV, le design est étudié à tous les niveaux : de l'objet à la construction en passant par la ville et le territoire. L'école historique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, parmi les premières en Italie, a été inaugurée en 1970, bien que les enseignements de l'urbanisme soient parmi les premiers en Europe dès le milieu des années 1930. L'Université IUAV de Venise propose un Laurea magistrale en « Pianificazione e politiche per la città, il territorio e l'ambiente ». L'enseignement est organisé en 4 semestres composés de cours et de laboratoires conjoints en italien et en anglais et comprend deux cours de formation : « Pianificazione della città e del territorio » et « Pianificazione e politiche per l'ambiente ». L'objectif du cursus est de former des professionnels capables de contribuer à l'analyse des dynamiques urbaines, territoriales et environnementales les plus complexes, à la rédaction de projets, plans, programmes et politiques à tous les niveaux. Le Laurea magistrale permet également aux étudiants de passer l'examen de qualification de la section A de l'ordre professionnel des architectes, des planificateurs, des paysagistes et des conservateurs et ainsi d'exercer la profession d'urbaniste et d'aménageur.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers liés à l'aménagement urbain et environnemental peuvent s'exercer tant dans des structures publiques que privées :





L'IATEUR

L'Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims (IATEUR) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), créé en 1971, compte parmi les premiers instituts d'urbanisme en France. L'institut propose un diplôme de Master en « Urbanisme Durable et aménagement ». Cette formation permet d'acquérir des compétences en urbanisme et en aménagement des territoires dans une perspective de développement durable. Le Master a un programme pluridisciplinaire, offrant des cours allant des sciences humaines et sociales, en passant par le génie civil et les sciences de l'environnement. L'approche est à la fois théorique et pratique, à travers des cours magistraux et des ateliers professionnels. Le Master offre également la possibilité de choisir deux cours : « Urbanisme temporel » et « Urbanisme en campagne ». Ces deux parcours ont acquis une forte notoriété internationale ces dernières années, accueillant des étudiants et des enseignants de différentes origines.

COMMENT CANDIDATER ?

Il est possible d'intégrer le double diplôme en s'inscrivant en première année à partir de Reims ou de Venise. Les étudiants souhaitant s'inscrire d'abord à l'Université de Reims doivent solliciter leur admission au master IATEUR (date indicative : avril), être sélectionnés (date indicative : juin) et s'inscrire (date indicative : juillet-septembre) au programme de Master en Urbanisme Durable et Aménagement de l'URCA. Les étudiants doivent candidater au programme de double diplôme avant la date limite pour la demande d'admission en première année du master IATEUR. En cas de places restantes, elles pourront être ouvertes aux étudiants déjà inscrits en première année du master IATEUR (date indicative : novembre). Au maximum quatre étudiants seront sélectionnés pour chaque année universitaire. Ils devront assister au premier et deuxième semestre de Reims, tandis que les troisième et quatrième semestre devront se dérouler à Venise. L'inscription au double diplôme sera confirmée à la fin du premier semestre. **Pour les étudiants qui le souhaitent, il est possible de solliciter (date indicative : janvier) une bourse de mobilité Erasmus+ pour couvrir une partie des dépenses liées à la deuxième année à l'étranger (niveau minimum d'italien exigé pour la bourse avant le départ : B1).**

Envoyer les documents suivants à l'adresse master-venise@univ-reims.fr avant fin mars ou fin novembre pour les étudiants déjà admis en première année :

- Formulaire de candidature ci-joint (signé) ;
- Copies des relevés de notes originaux (université seulement) ;
- Copies des certificats linguistiques éventuels (anglais et italien seulement) ;
- Curriculum vitae (1 page maximum) ;
- Déclaration personnelle expliquant antécédents scolaires, motivations et arguments à l'appui de la demande (1 page maximum).

Réponse initiale en juillet, confirmation de l'admission au double diplôme en décembre (après l'inscription à l'IATEUR et la validation du comité de sélection conjoint IATEUR-IUAV)

CONTACT

Secrétariat :

Mme. Sophie DUEE, sophie.duee@univ-reims.fr
03 26 91 33 99

Responsable de la formation côté URCA :

Mr Jon Marco CHURCH, jon-marco.church@univ-reims.fr
ESIREims, Esplanade Roland Garros
51100 Reims, France

Internet :

www.univ-reims.fr/iateur
> Formations > Double diplôme

Responsable de la formation côté IUAV :

Mr Francesco MUSCO, francesco.musco@iuav.it
Département de cultures du projet, Dorsoduro 2196
30135 Venezia, Italie

